

PROJET PEDAGOGIQUE



2023-2024

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE	2
1. L'organisateur.....	2
2. Les locaux	4
II. LE PUBLIC	4
1. Généralités	4
2. L'enfant.....	5
III. PROJET PEDAGOGIQUE	6
1. Objectifs pédagogiques	6
IV. FONCTIONNEMENT DU CENTRE ET ACCUEIL DES ENFANTS	9
1. Les horaires et les différents temps forts de la journée en périscolaire.....	9
2. Fonctionnement de type mercredi.....	12
3. Les différents temps.....	14
4. L'alimentation	15
5. L'infirmerie.....	15
V. L'ÉQUIPE	16
1. Accueil collectif des mineurs règlementation	16
2. Rôle de l'équipe - Rappel.....	17
3. Les réunions et les bilans.....	18
4. Formation	18
5. Posture de l'équipe d'encadrement.....	18
VI. Communication	19
VII. Evaluation	20

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1. L'organisateur

Fédération Des Foyers-Clubs d'Alsace
4 rue des Castors
68200 Mulhouse
Tél : 03.89.33.28.33
Courriel : fdfc68@mouvement-rural.org

Le projet éducatif de la Fédération Des Foyers-Clubs d'Alsace porte sur 4 grands axes :

Notre projet

La Fédération considère que chaque enfant doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Aussi, considérant l'enfant comme un futur acteur de la transformation sociale, la volonté de la fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie, à son intégration dans un groupe. Ainsi les projets soutenus et développés favoriseront l'épanouissement, respecteront les rythmes de vie et les besoins de découverte propre à chaque individu. Dans la tradition de l'éducation populaire, ces projets sont accessibles au plus grand nombre.

1/Aider l'enfant à se construire

Dans un environnement en perpétuel mouvement, l'enfant côtoie un nombre important d'acteurs en charge de son éducation. De plus, les modes de prises en charge se font aujourd'hui essentiellement en collectivité et ce dès le plus jeune âge.

La vie en collectivité, avec les autres, au sein d'un groupe, n'est pas innée. Il s'agit pour la fédération de permettre à tous les enfants de se développer individuellement et de trouver une place au sein d'un groupe. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en compte les besoins individuels de chacun. Sans discrimination, chaque enfant est accueilli avec bienveillance et respecté dans son évolution, ses découvertes et ses apprentissages.

Les espaces d'accueil et d'animation favorisent l'intégration des individus au sein d'un groupe. Il convient ainsi de développer des structures et des projets à taille humaine qui permettent de prendre en compte le lien entre les enfants, le lien entre les familles, et plus généralement le lien entre tous les acteurs éducatifs. La diversité des groupes constitués, qui favorise la mixité sociale et culturelle, permet de confronter l'enfant à différentes situations de vie et de rencontre.

La Fédération, à travers ces différents espaces d'accueil et d'animation, développe des projets divers, riches, variés, expérimentaux, respectueux de l'enfant et de son développement. Ces projets favorisent le vivre ensemble. Le respect des rythmes de vie, la socialisation et l'accès à l'autonomie sont ainsi au cœur du projet éducatif.

2/Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde qui l'entoure

Les espaces d'accueil et d'animation sont des lieux de développement et d'épanouissement personnel. Ils sont également des lieux d'aventures individuelles et collectives.

Ils doivent permettre à chacun de vivre des temps nouveaux, différents des temps de l'école, de la famille, et des autres temps péri éducatifs. Ces animations se situent dans des temps périscolaires et extrascolaires, elles doivent donc être avant tout des temps de détente, de plaisir. Des temps, porteurs de sens, qui

favorisent la découverte et la compréhension du monde qui entoure les enfants. Ils pourront ainsi évoluer et inter agir dans leur environnement.

Les équipes pédagogiques veillent à élaborer avec les enfants un espace de vie, un lieu social autour de règles et de projets communs.

A travers l'élaboration et la mise en œuvre des projets qui leurs sont confiés (projet pédagogique, projet d'animation), les équipes éducatives, travaillent à l'animation et à l'éducation des enfants accueillis.

3/S'inscrire dans une démarche de co-éducation

La fédération souhaite favoriser une démarche globale avec l'ensemble des forces vives d'un territoire afin que les associations, les écoles et les familles deviennent des partenaires actifs, capables de s'investir, et de développer l'animation et l'éducation en faveur des enfants de leur territoire.

Créer des espaces d'implication des partenaires constitue un enjeu majeur si l'on ne souhaite pas construire une relation centrée sur la consommation de service.

Ces espaces peuvent s'imaginer de manières différentes : apport de compétences, comité d'usager, engagement dans la gestion de l'association ...

4/Favoriser l'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable permet à chacun d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir durable. Vivre de manière harmonieuse et respectueuse aujourd'hui pour construire le monde de demain, tel est l'enjeu que se fixe la fédération. Dans un monde en mouvement et en mutation, les actions et les projets développés par la fédération viseront à construire des dispositifs pédagogiques participatifs. Le but est de rendre les enfants et leurs familles autonomes et responsables dans leur comportement pour leur permettre de devenir des acteurs du développement durable.

Les projets développés par la fédération s'inscriront dans les 3 dimensions de l'éducation durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique. Dans le respect des libertés individuelles mais dans une volonté de renforcer le vivre ensemble, les actions entreprises viseront à préserver l'environnement à favoriser la cohésion sociale et à promouvoir une économie responsable.

Favoriser la communication :

- Re-crée une dynamique au sein du village et faire de la structure un lieu clé, identifié de tous les habitants, permettant la rencontre, l'échange et le partage.
- Privilégier la communication à tous les niveaux afin de contribuer au bien vivre ensemble.

Privilégier les échanges et le partage :

- Proposer des actions de coopération.
- Mobiliser et valoriser les compétences des parents et des personnes qui souhaitent contribuer à la concrétisation de ce projet.

Découvrir l'environnement :

- Explorer territoire qui entoure la structure au travers de son patrimoine et de son artisanat.
- Découvrir de la faune et de la flore en lien avec la géographie montagne qui entoure la structure.

Permettre à l'enfant de mieux se comprendre :

- Développer et mettre en valeur ses compétences
- Exprimer et comprendre ses émotions
- Encourager la tolérance et découverte des richesses de chacun
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie

2. Les locaux

Les locaux sont situés en plein cœur du village en annexe de l'école élémentaire, l'école maternelle se situant à côté. Le bâtiment est de plain-pied et permet l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Il est composé de :

- Une entrée et un couloir permettant d'accrocher les vestes et déposer les chaussures
- Un bureau
- Deux espaces repas/multi-activités
- Une cuisine équipée avec 2 espaces de rangement fermé chacun par une porte (une réserve alimentaire et un stockage de produit d'entretien)
- Sanitaires pour adultes accessible aux PMR
- Sanitaires pour les enfants (un espace pour les garçons et un espace pour les filles)
- Une douche
- Un espace extérieur (une cour et un préau partagés avec l'école élémentaire)
- Une salle de sport/multi-activités également partagée avec l'école et située dans un bâtiment indépendant dans l'enceinte de l'école (à l'opposé en traversant la cour).

II. LE PUBLIC

1. Généralités

La structure accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans, essentiellement et prioritairement des villages de Lapoutroie, Hachimette, Le Bonhomme. Les enfants provenant des villages environnants (Fréland, Orbey, Labaroche) peuvent également y être accueilli notamment les mercredis et pendant les vacances scolaires. Le centre a une capacité d'accueil de 40 places.

Les enfants porteurs de handicaps ou d'allergies sont également accueillis dans le centre conformément aux lois visant à favoriser leur inclusion et leur intégration dans le milieu ordinaire.

Cet accueil se fait en concertation avec les parents et toutes personnes permettant une prise en charge de qualité et qui garantit la sécurité de l'enfant d'un point de vue physique et affectif.

Un protocole de prise en charge peut être mis en place (notamment pour les allergies) et est conservé au bureau.

2. L'enfant

	3-6 ans	6-12 ans
Développement physique	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Dort en moyenne 10 à 13 heures par jour, avec 2 heures de sieste l'après-midi. ⇒ Besoin de bouger, de se dépenser ⇒ Est maladroit, se fatigue vite ⇒ Devient autonome 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Dort en moyenne 9 à 10 heures par nuit, ⇒ Besoin de bouger et de se dépenser avec de nouvelles habiletés et aptitudes. ⇒ Bonne maîtrise de son corps ⇒ Reste fatigable et peu résistant aux efforts intenses
Développement affectif et social	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Besoin d'affection et de considération ⇒ Centré sur lui ⇒ Pas ou peu de jeu en coopération ⇒ 1^{ère} séparation de ses parents et également premiers pas dans la vie en collectivité pour certains 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Plus indépendant vis-à-vis de l'adulte mais besoin encore d'être sécurisé ⇒ Besoin d'échanges avec les autres et besoin d'affirmer sa personnalité. ⇒ Goût pour le groupe, les jeux collectifs
Développement intellectuel	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Langage qui s'enrichit ⇒ Exprimer ses sentiments ⇒ Apprivoise l'écrit ⇒ Construction des repères spatio-temporels ⇒ Raconte des histoires, ce qu'il vit (représentations imaginaires et réelles) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Curieux ce qui se passe dans son environnement, besoin d'explication, de savoir, de comprendre en questionnant l'adulte ⇒ Pensées concrètes, raisonne, analyse ⇒ Sait lire et écrire
Le rôle de l'animateur	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sécuriser et rassurer ⇒ Mettre en place des temps calmes ou même de repos ⇒ Grande part laissée au jeu permettant de mettre en œuvre toutes ses ressources motrices ⇒ Activités favorisant le développement de la motricité fine notamment des mains. ⇒ Renforcer l'autonomie de l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne ⇒ Favoriser les repères spatio-temporels qui rythme la journée ⇒ Initier des moments de jeu collectif respectant l'autre et les règles de vie simple en collectivité. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Proposer des activités variées ⇒ Inciter à trouver d'autres solutions pour créer, à utiliser d'autres matières, moyens ⇒ Mise en place des règles de vie, de jeu à travers le dialogue, la discussion ⇒ Proposer des activités physiques collectives

III. PROJET PEDAGOGIQUE

1. Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques sont déclinés selon les objectifs du projet éducatif cité plus haut.

Accompagner l'enfant vers l'autonomie

Contribuer à l'épanouissement de l'enfant, c'est lui permettre de grandir et devenir autonome. Il lui permettra d'affirmer sa personnalité, de communiquer ses préférences, de faire des choix, de marquer son individualité à travers les gestes de la vie quotidienne.

Objectif opérationnel 1 : participer à la vie quotidienne

Moyens :

- Mise en place de repères facilitant l'autonomie (porte manteau, affichage des rituels, des règles)
- Favoriser l'autonomie sur les temps des repas (service, utilisation des couverts, débarrassage des tables)
- Favoriser le rangement et le respect des affaires de jeu

Critères d'évaluation :

- L'adulte doit-il ranger à la fin d'un temps de jeu ?
- Les enfants sont-ils autonomes sur le temps du repas ?
- L'adulte doit-il aider/guider les enfants ?
- Les enfants sont-ils sensibles aux rituels ?

Objectif opérationnel 2 : être acteur dans le choix des activités

Moyens :

- Faciliter le choix en utilisant différents supports pour participer aux activités.
- Participer au choix des activités programmées.
- Identifier les espaces dédiés aux différentes activités.
- Utiliser du matériel et du mobilier adapté.

Critères d'évaluation :

- Les enfants sont-ils force de proposition et s'inscrivent d'eux-mêmes sur le programme ?
- Le programme contient-il au moins 2 fois par mois une idée d'activité issue de la boîte à idées ?
- Les enfants investissent-ils de manière spontanée les différents espaces ?

Permettre à l'enfant de mieux se comprendre

Afin de favoriser le vivre ensemble dans le respect de l'autre, apprendre à communiquer est essentiel. Entrer en relation avec l'autre, c'est transmettre un message, une intention, une émotion. Être capable de comprendre les émotions chez l'autre et aussi comprendre ses propres émotions.

Objectif opérationnel 1 : apprendre à identifier ses émotions

Moyens :

- Proposer au moins une fois par semaine une activité en lien avec les émotions
- Organisation de temps d'expression, forum des émotions
- Créer une œuvre artistique tournée vers les émotions (bricolage, dessin, peinture, théâtre...)

Critères d'évaluation :

- Combien d'enfants participent aux activités ?
- Combien d'enfants ont pris la parole pendant le forum ?
- Les enfants ont-ils créé au moins une œuvre chacun ?

Objectif opérationnel 2 : être capable d'exprimer ses émotions

Moyens :

- Élaborer un outil d'expression de ses émotions
- Donner une couleur aux émotions
- Créer divers supports pour exprimer ses émotions

Critères d'évaluation :

- Combien de supports pour exprimer ses émotions ont été créés ?
- Combien d'enfants utilisent les supports ?
- Les émotions sont-elles exprimées avant leur pic d'intensité ? (un conflit, une colère,...)

Objectif opérationnel 3 : faciliter l'expression de l'enfant

Moyens :

- Mise en place d'une boîte à dessin, à message, à idée
- Proposer au moins 1 jeu par semaine privilégiant la communication en utilisant le mode coopératif

Critères d'évaluation :

- La boîte est-elle remplie par les enfants ?
- Les enfants ont-ils réussi le jeu de coopération ?

Favoriser la découverte de son environnement, vivre sur son territoire

Pour se construire, l'enfant a besoin d'un environnement dans lequel il se sent accepté et reconnu. La famille en est le premier maillon. Avec l'entrée à l'école, il agrandit son cercle de relation, il apprend à connaître le monde extérieur, à y trouver une place.

Faire découvrir le territoire sur lequel les enfants grandissent permet de renforcer leur sentiment d'appartenance à une communauté favorisant son épanouissement en s'appuyant sur une identité locale particulière : les Welches.

Objectif opérationnel 1 : connaître les spécificités de la vallée

Moyens :

- Sorties nature en extérieur à la journée
- Reproduction de représentation de la vallée sous forme de décoration

Critères d'évaluation :

- Nombre d'inscription sur les sorties
- Est-ce que les enfants ont créé au moins 1 œuvre destinée à être exposée ?

Objectif opérationnel 2 : connaître son village, sensibiliser les enfants à l'histoire et à l'avenir du territoire

Moyens :

- Faire découvrir les origines du pays Welches (visite musée, rencontre avec historien, généalogiste, réalisation d'une fresque historique)
- Projet partenariat avec la médiathèque sur le temps extrascolaire

Critères d'évaluation :

- Combien d'enfants sont-ils allés à la médiathèque ?
- Participent-ils aux projets organisés en commun
- La fresque historique a-t-elle été créée ?

Objectif opérationnel 3 : imaginer son village demain. Favoriser un engagement en faveur de l'écologie

Moyen :

- Mise en place d'un tri sélectif
- Création d'un potager

Critères d'évaluation :

- Les enfants trient ils ?
- Les enfants jardinent ils ?
- Sont-ils à l'initiative de nouveaux gestes respectueux de l'environnement ?

IV. FONCTIONNEMENT DU CENTRE ET ACCUEIL DES ENFANTS

1. Les horaires et les différents temps forts de la journée en périscolaire

Le centre est ouvert sur le temps scolaire de 7h à 14h et de 15h15 à 19h.

Les enfants sont accueillis sur le temps périscolaire de 7h à 8h15, de 11h45 à 13h45 et de 16h15 à 19h

Le matin

	Pour les enfants	Rôle de l'animateur
Le matin 7h-8h15 :	Un accueil échelonné est prévu dès 7h. A noter que les P'tits Welches proposent un service de petit déjeuner. Une fois les mains lavées, ils leur aient proposé un temps de jeu ou laissé le choix de l'activité.	Définit différents espaces pour les activités (jeux libres ou accompagnés par l'animateur sur proposition) Répond aux questions des parents S'assure que tous les enfants sont présents
8H15 :	Les enfants en école élémentaire accèdent et rejoignent directement la cour sous la responsabilité des enseignants en passant par la porte de la salle d'activité. L'animateur ou le responsable prépare les enfants de maternelle et les conduit à l'école située à 50m.	Chargé de réserver le nombre de repas avant 8h après avoir pris connaissance des dernières modifications notifiées par téléphone ou par mail Conduit les maternels dans les locaux de l'école
Après l'accueil	Temps consacré aux tâches administratives en fonction de la charge travail. Arrivée du 2 ^{ème} animateur à 9h, échange autour du programme de la journée, transmission des informations et temps de préparation. Arrivée des 2 Maîtresses de maison à 11h, temps d'échange, de préparation de l'activité et du repas. Dressage des tables et service tous ensemble favorisant la cohésion de l'équipe	

Le midi

	Pour les enfants	Rôle de l'animateur
Le temps du repas	<p>Les enfants en maternelle sont recherchés à 11h45 par un animateur et une maîtresse de maison. Ils se lavent les mains et passent aux toilettes.</p> <p>Les maternels sont invités à s'installer à table dans la petite salle pour le service. Ils peuvent prendre un coussin rehausseur pour manger à une hauteur confortable. Les grandes sections et le CP faisant partie de l'école maternelle, ces derniers sont installés dans la grande salle.</p> <p>Les enfants en primaire attendent sous le préau que l'animateur/responsable vienne les chercher.</p> <p>Le service est effectué à table pour l'entrée qui est constitué d'un potage. Pour le reste du service, il est demandé aux enfants table par table de venir se faire servir à partir d'une desserte préparée par la maîtresse de maison.</p> <p>A la fin du repas, en fonction de l'âge, les enfants participent à débarrasser les tables.</p>	<p>La présence des enfants est vérifiée à l'aide de la liste d'appel et sont ramenés au centre pour le déjeuner.</p> <p>L'appel est également effectué pour les primaires avant le passage aux toilettes, le lavage des mains et le service dans la grande salle.</p> <p>S'assure de l'hygiène et la propreté. Aide les plus petits</p> <p>Les enfants sont invités à profiter de ce moment de convivialité dans le calme en respectant les « règles de bonne conduite » discutées et mise en place en début d'année dans le cadre de l'objectif pédagogique « vivre ensemble »</p>
Temps d'Activité (13h-13h45)	<p>Le repas terminé, les enfants ont entre 30 et 45 minutes de temps d'activité avant de retourner à l'école. En fonction du programme de la semaine, ce temps est partagé au choix entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un jeu collectif dans la salle de sport ou dans la cour en fonction de la météo - Une activité en intérieur - Un temps libre où les enfants peuvent jouer, lire, dessiner <p>A la fin de ce moment, les enfants rangent et se préparent à retourner à l'école.</p>	<p>Présente les différentes activités</p> <p>Veille que tous les enfants ont identifié les différents choix</p> <p>Veille à la gestion du temps et propose</p>
13h45	Retour des enfants à l'école	Bilan de l'équipe
<p>Fin du service de la pause méridienne à 14h. Le personnel communal poursuit avec le nettoyage de la vaisselle et des salles. Reprise à 15h15 : temps administratif pour le directeur suivant charge de travail ou préparation de l'animation du soir ou temps d'échange et de préparation sur le programme de la semaine suivante.</p>		

A 16h

	Pour les enfants	Rôle de l'animateur
Temps du goûter	<p>Les enfants sont recherchés à 16h15 de la même manière que sur le temps de midi lavage des mains une fois arrivés au centre suivi d'un goûter.</p> <p>Le goûter est un temps particulier marquant la fin de la journée d'école. Les enfants peuvent « décompressés », l'occasion pour eux de revenir sur ce qui s'est passé et d'exprimer leur ressenti</p> <p>Choix des activités</p>	<p>Vérification des présences, retour au centre, assure l'hygiène et la propreté</p> <p>Veille à laisser un moment aux enfants de couper de leur journée à l'école</p> <p>Est attentifs à leur état de fatigue notamment</p> <p>Incite à s'exprimer</p> <p>Est à l'écoute</p> <p>Expose le programme</p>
Temps d'Activité (à partir de 16h45)	<p>Différents temps proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité d'animation - Temps libre - Devoirs (pour les enfants de primaire) <p>Ce dernier service répond à une demande pour certains parents d'avoir la possibilité de les libérer de cette tâche pour le bien-être des enfants (notamment les enfants restant tard)</p>	<p>Présence des 2 animateurs</p> <p>Propose et organise les activités en fonction de l'état de fatigue</p> <p>Espace dédié en fonction des besoins de chacun (besoin de calme, atelier activité encadrée, espace devoirs)</p> <p>Activités du soir prend en compte le départ échelonné des enfants</p> <p>Activités ludiques favorisant la détente compatible avec une disponibilité moindre des ressources des enfants</p>
Retour des parents	<p>Les enfants sont recherchés par leurs parents ou par une personne autorisée suivant 3 tranches horaires en fonction des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre 16h15 et 17h15 - Entre 17h15 et 18h15 - Entre 18h15 et 19h <p>Rangement des jeux</p>	<p>Assure la liaison avec les parents pendant le rangement</p> <p>Transmet tous faits marquants</p>
<p>17h : Fin de service pour un des animateurs</p> <p>Départ progressif des enfants et fin de service à 19h pour le second animateur.</p> <p>Assure la fermeture de centre</p>		

2. Fonctionnement de type mercredi.

L'amplitude des horaires d'ouverture du centre les mercredis est 8h-18h

Les créneaux d'accueil sont

- Demi-journée sans repas (7h30-12h00 et 13h30-18h30)
- Demi-journée avec repas (7h30-14h00 et 12h00-18h30)
- Journée sans repas (7h30h-12h00 et 13h30-18h30)
- Journée avec repas (7h30h-18h30)

Pour les jours de sorties, une participation peut être demandée aux parents. Ils seront avertis au moins 1 semaine avant afin de préparer les affaires personnelles, d'être informés des modalités d'organisation de la journée.

Horaires susceptibles d'être modifiés en fonction du programme (sortie)

Les différents temps forts de la journée ressemblent à ceux du fonctionnement de type périscolaire et sont adaptés en fonction de l'organisation de la journée aussi bien pour les animateurs (planning et tâches définis lors des réunions d'équipe) que pour les enfants.

Les vacances scolaires feront l'objet d'un projet pédagogique à part.

	Pour les enfants	Rôle de l'animateur
Le matin	<p>7h30-9h00 : Accueil échelonné des enfants et petit déjeuner</p> <p>9h00-9h30 : Fin de l'accueil échelonné et rangement des tables du petit déjeuner selon le groupe d'âge.</p>	<p>Définit différents espaces pour les activités (jeux libres ou accompagnés par l'animateur sur proposition)</p> <p>Répond aux questions des parents</p> <p>S'assure que tous les enfants sont présents</p> <p>Chargé de réserver le nombre de repas avant 8h après avoir pris connaissance des dernières modifications notifiées par téléphone ou par mail</p>
Temps d'activités	<p>9h30-10h00 : Temps libre, présentation de la journée et choix des activités</p> <p>10h00-11h30 : activités</p> <p>11h30 : fin des activités, participation au rangement, temps libre</p>	<p>Et aussi :</p> <p>Veille à la sécurité de l'enfant et à la participation de chacun</p> <p>Favoriser la découverte à travers une activité ludique</p> <p>Expliquer les différents temps forts de la matinée et prend les temps de recueillir l'avis des enfants lors de petits bilans ou à tous moments opportuns</p>
Le repas	<p>12h00 : Regroupement des enfants</p> <p>Préparation temps de repas (passage aux sanitaires, retour activités, lecture menu, dressage des tables en fonction du groupe d'âge)</p> <p>Repas pris dans la grande salle</p>	<p>S'assure de l'hygiène et la propreté. Aide les plus petits</p> <p>Les enfants sont invités à profiter de ce moment de convivialité dans le calme en respectant les « règles de bonne conduite » discutées et mise en place en début d'année dans le cadre de l'objectif pédagogique « vivre ensemble »</p>
L'après-midi Temps calme et d'activité	<p>13h30 : temps calme, sieste ou jeux au choix.</p> <p>Accueil échelonné</p> <p>Choix des activités</p>	<p>Le temps calme doit permettre au plus petits de se reposer tandis que les plus grand jouent en respectant ce besoin et que les animateurs assurent l'accueil l'après-midi</p> <p>Les espaces y seront dédiés</p>
Gouter	<p>Passages aux toilettes, tous les enfants sont réunis pour prendre un goûter et faire un retour sur la journée avec les animateurs.</p>	<p>Temps d'écoute et de retour au calme</p>
	<p>Temps libre, retour des parents</p>	<p>Définit différents espaces pour les activités (jeux libres ou accompagnés par l'animateur sur proposition)</p>

3. Les différents temps

Afin de répondre aux différents rythmes de l'enfant, divers temps de vie seront mis en place lors d'une journée ; temps d'éveil, activités encadrées (collectives, individuelles, sportives, manuelles...), temps libres, temps calme, repas et goûter se succèdent.

Durant les moments de temps calmes et de temps libres, les enfants ont eux même le choix de les passer seuls ou en compagnie de leurs camarades. En ce qui concerne les activités encadrées, elles dépendront surtout de leur nature.

Enfin, les intervalles consacrés aux repas et aux goûters seront logiquement des temps collectifs.

Quoi qu'il en soit, chaque enfant pourra s'y retrouver puisque les temps collectifs et individuels seront assez présents au cours d'une journée pour satisfaire les besoins et envies de chacun.

- L'accueil des enfants

Des activités calmes (dessins, puzzles, jeux de société, lego, lecture...) sont alors proposées, le temps que tous les enfants soient arrivés et jusqu'à que cela soit l'heure de l'école.

- Le repas et le goûter

Il est demandé aux enfants de participer au débarrasage de sa place (en fonction de l'âge et des capacités). Enfin, il faut préciser que les menus proposés aux enfants tiendront compte de l'équilibre alimentaire, des besoins quantitatifs et qualitatifs des enfants ainsi que de leurs éventuels régimes particuliers ou allergies alimentaires (je goûte, un peu, encore)

- Temps calme

Lors de ce temps, les enfants peuvent soit s'adonner à des petits jeux de société (calme), soit lire des livres, faire des coloriages, des puzzles...selon leur goût.

- Les activités encadrées

Elles sont proposées aux enfants le plus souvent au périscolaire du soir et après le repas. Ces activités sont diverses et variées en fonction du programme établi (activités sportives, activités manuelles autour du papier, carton, de la peinture, activités de création techniques, activités artistiques, activités nature, activités de découverte).

Durant ces activités, des consignes seront données aux enfants par les animateurs dans le but de les inciter à expérimenter et susciter leur curiosité. Ces consignes se différencieront et s'adapteront suivant la nature des activités et l'âge des enfants.

L'animateur sera chargée ici d'organiser et d'encadrer l'activité.

Les activités encadrées sont proposées essentiellement par les animateurs mais peuvent également découler d'une demande des jeunes notamment par l'intermédiaire de la boîte à idées ou lors de forum.

- Les bilans

Les bilans permettent d'avoir un retour des enfants sur leur journée, sur l'appréciation de son contenu ainsi que sur d'éventuels problèmes rencontrés avec certains camarades ou personnes adultes.

Les bilans sont faits en fin de période d'activité pour avoir l'avis sur les activités proposées. Des moments informels tel que le goûter, peuvent permettre aux plus grands de donner leur avis librement.

L'équipe profitera également de ce temps pour faire et entendre des propositions et répondre aux différentes demandes de la boîte à idées mise à la disposition des enfants.

4. L'alimentation

Tous les repas veillent à respecter une alimentation équilibrée.

Ils seront fournis dès la rentrée par « GOURMETS & GOURMANDS » service de restauration dédié aux enfants et proposé par la PEP ALSACE. Les repas sont élaborés dans leur cuisine à Colmar.

« Gourmets & Gourmands » assure une meilleure conformité avec le Plan National Nutrition & Santé :

- réduction du sel, du sucre et des produits surgelés
- augmentation des fruits, des légumes et des produits frais

Les plats intègrent :

- près de 70 % de produits frais
- plus de 30 % de produits Bio (dont la moitié en local)
- entre 20 et 40 % de produits locaux (selon menu et saison)

Les repas sont livrés tous les jours par camion frigorifique assurant la continuité de la chaîne froide. L'acquisition d'une armoire réfrigérante spécifique et d'un four de remise en température par le centre permettra de respecter la législation en vigueur dans le domaine de la restauration collective en ACM.

Le personnel sera sensibilisé et formé par le prestataire aux protocoles de service notamment concernant la remise en température des plats.

Le centre propose également un service de petit déjeuner pendant l'accueil du matin qui respecte l'équilibre alimentaire tout comme les goûters proposés en collation aux enfants après l'école.

En outre, les repas sont aussi l'occasion pour les animateurs :

- De favoriser l'éducation au goût (« on goûte de tout un petit peu »),
- De sensibiliser les enfants aux règles de vie en collectivité (débarrasser la table, ...),
- Aux gestes anti-gaspillages (on ne prend que ce qu'on mange)

Mais aussi un moment de partage et de convivialité qui permettent les échanges, la communication, le vivre ensemble, valeur du projet éducatif.

Il sera porté une attention particulière aux allergies alimentaires et pourra faire l'objet d'un PAI.

5. L'infirmierie

L'équipe d'encadrement assure la sécurité physique de l'enfant.

A ce titre, le centre est en possession des fiches sanitaires de chaque enfant, assure l'administration des traitements uniquement sur ordonnance délivrée par le médecin.

Une liste des enfants avec des allergies notamment alimentaires est visible et facilement à tout le personnel du centre.

En cas d'accident, la trousse de secours se situe dans les sanitaires pour adultes, accessible à ces derniers et inaccessible aux enfants.

Un cahier de suivi des soins est également conservé au centre.

Les numéros d'urgence sont affichés au centre et les moyens de communications avec les secours.

V. L'ÉQUIPE

L'équipe est formée d'un directeur et de 2 animateurs à temps plein, accompagnés de 2 maîtresses de maison assurant le service du déjeuner et l'entretien des locaux.

Il est fait appel à des animateurs ponctuellement en fonction des besoins d'accueil du centre pour répondre aux exigences de la réglementation.

1. Accueil collectif des mineurs réglementation

Cadre réglementaire des ACM (Accueil Collectif des Mineurs) : Code de l'action sociale des familles DDCSPP (direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations)

En accueil périscolaire :

- 1 animateurs pour 10 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

En accueil extrascolaire (vacances scolaires et mercredi) :

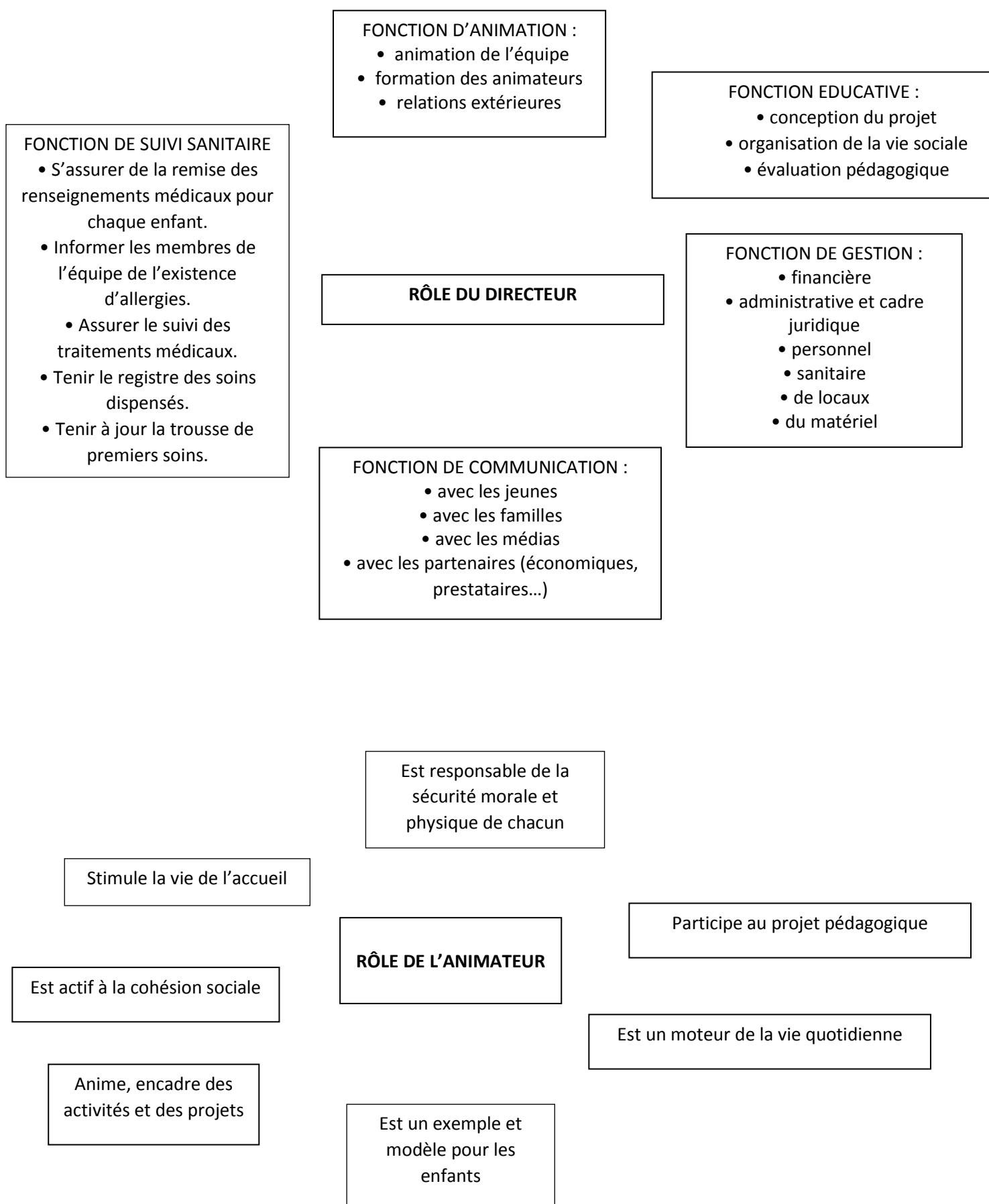
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateurs pour 12 enfants de plus de 6 ans

Éléments indispensables avant toute sortie

- Vérifier la trousse de secours
- Avoir un moyen de communication : téléphone portable
- Connaître le numéro de la structure et les numéros d'urgences
- Avoir les fiches sanitaires des enfants participants à la sortie
- Toute sortie hors du périscolaire doit, au préalable, faire l'objet d'un repérage. L'itinéraire doit être remis au directeur pour des raisons évidentes de sécurité.

Rappeler les consignes de sécurité aux enfants

2. Rôle de l'équipe - Rappel



3. Les réunions et les bilans

Des temps de concertation sont organisés de manière informelle tous les jours à la prise de service des animateurs et/ou quand l'ensemble de l'équipe est présente au centre (voir ci-dessus).

C'est l'occasion pour les animateurs et le personnel d'échanger, de définir les objectifs, les rôles, les tâches de chacun dans l'organisation de la journée mais aussi des semaines suivantes notamment des vacances en référence au projet pédagogique.

Ce temps permet également d'analyser les points positifs et rechercher des axes d'amélioration afin de mieux répondre aux besoins et aux envies des enfants. Cela peut amener des changements dans le fonctionnement initialement prévu pour répondre plus précisément aux objectifs définis.

Des réunions pourront être organisées de manière plus « officielle » à intervalle régulier tout au long de l'année avec l'équipe d'encadrement et/ou les partenaires. Elles auront pour objectifs de définir et/ou de présenter les évolutions, les orientations du projet pédagogique ainsi que d'évaluer et dresser un bilan des différentes actions menées dans son cadre.

4. Formation

Même formé, il est toujours important de renouveler ses connaissances, et le fait de travailler en équipe est une source d'inspiration.

Les animateurs et le Directeur auront également la possibilité de participer à des formations en externe après l'établissement d'un calendrier de formation validé par le Conseil d'Administration tenant compte des besoins du personnel et des nécessités de services.

L'ACM pourra également accueillir des stagiaires.

Les animateurs stagiaires BAFA, auront 3 entretiens avec la direction (1 lors de la journée de préparation, 1 en milieu de stage, et 1 à la fin, plus si nécessaire ou à la demande du stagiaire). Ils permettent de définir des objectifs de stage et de recadrer le travail des stagiaires pour mener à bien ces objectifs, d'analyser leur pratique pour affiner leur réflexion sur le rôle de l'animateur.

Chaque animateur stagiaire peut être amené à être évalué sur son temps de travail avec un retour constructif en fin de séance.

5. Posture de l'équipe d'encadrement

Si l'équipe d'animateur assure la sécurité physique de l'enfant, elle se doit également de veiller à son bien-être psychologique et émotionnel. Une communication bienveillante envers les enfants est de mise en toutes circonstances et également envers les collègues favorisant la bonne entente dans l'équipe

L'équipe est également porteuse de l'image de l'organisateur et de son projet éducatif. Elle veillera à son respect auprès des partenaires institutionnels et privés.

Pour les animateurs qui fument : il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locaux et surtout en présence des enfants. Un temps de pause est pris où tous les animateurs, fumeurs ou non, peuvent s'absenter par roulement. Un lieu sera défini à ce moment-là, à l'extérieur des locaux, pour les fumeurs.

La détention et la consommation de tous produits illicites (drogues notamment) sont strictement interdites sur le centre et selon les législations en vigueur. Toute personne ne respectant pas cette règle sera renvoyée immédiatement et pourra éventuellement faire l'objet de poursuites judiciaires.

Il est demandé à chaque animateur de ranger le portable et de l'utiliser à des fins professionnelles ou uniquement en temps de pause pour une utilisation personnelle.

VI. Communication

La communication est une des valeurs fortes que constitue ce projet pédagogique contribuant à l'épanouissement des enfants, à construire l'adulte de demain.

Elle est essentielle pour fédérer les différents acteurs du territoire partageant ce projet.

Avec les familles :

- Un résumé rappelant les objectifs éducatifs et pédagogiques est transmis lors de l'inscription des enfants
- Il est affiché au centre où il est précisé qu'un exemplaire complet y est également disponible sur demande.
- Les dossiers d'inscriptions concernant les informations importantes à savoir concernant l'enfant notamment à travers la fiche sanitaire.
- A travers d'actions menées par l'ACM ou par la participation de centre aux manifestations du village favorisant les échanges
- Lors de rencontres organisées au centre pour partager un moment convivial et créer du lien (fête de Noël)
- De manière quotidienne, à travers l'accueil physique et téléphonique ou tout autre moyen (mail) par le personnel du centre
- Par la transmission régulière par mail des informations concernant le fonctionnement du centre (programme des activités, des journées loisirs, des vacances, éléments de facturation...)
- Également par la publication sur les réseaux sociaux (Facebook) du quotidien des enfants au centre (programme des activités, menus de la semaine, photos des activités...)

Avec les partenaires :

- Les écoles
- La médiathèque
- Les autres ACM du territoire
- La COMCOM

Avec les financeurs :

- La commune
- La CEA
- La CAF
- La DDCS

VII. Evaluation

Évaluation et bilan du fonctionnement de l'ACM

Des moyens de fonctionnement sont mis à disposition de l'équipe d'animation, de direction pour permettre la mise en place de projet d'animation et d'activités répondant aux besoins des enfants, des familles.

Le projet de fonctionnement est remis en cause tout au long de l'année, pour répondre au mieux aux objectifs pédagogiques et à la réalité du terrain et assurer la qualité de l'accueil.

L'évaluation et le bilan se font à partir de l'évaluation du travail de l'équipe d'encadrement et des moments de discussions avec les enfants et leurs familles.

L'animateur est chargé d'animer la séance (rôle de chacun abordés pendant les réunions de préparation) et d'en faire son évaluation qui sera partagée avec l'équipe et le Directeur. Les projets d'animation mise en place sur le moyen, long terme au sein de l'accueil de loisirs fera l'objet d'un accompagnement et d'un suivi particulier afin de pouvoir évaluer si les objectifs ont été atteints et éventuellement y apporter des modifications.

L'avis des enfants reste primordial et doit être pris en compte dans l'organisation de l'ACM. Les réunions d'enfants seront organisées au minimum 1 fois par trimestre.

Ces « forums » seront adaptés en fonction des différents groupes d'âge, le but commun est de solliciter les enfants, les inciter à s'investir dans le fonctionnement du centre : connaître la satisfaction des enfants concernant les activités proposées, la vie quotidienne et collective, sollicitation de leurs idées d'activités, évaluation et modification si nécessaire des règles de vie. Les enfants ont également la possibilité de s'exprimer avec la boîte à idées pour que les enfants puissent donner leur avis plus librement de façon anonyme ou non.

L'avis des familles est recueilli au travers de questionnaire de satisfaction ou de sondage pour connaître les besoins dans le futur. Des rencontres seront également proposées sur des thématiques définis à partir de ces enquêtes.

Un bilan est établi par l'équipe à la fin de chaque période de fonctionnement pour constater les améliorations à apporter.

Les critères d'évaluation :

✓Quantitatifs

Les retours des publics accueillis. La fréquentation, la régularité et la participation aux activités proposées. L'accompagnement des projets.

✓Qualitatifs

L'évolution de l'enfant à l'intérieur de la structure. Les relations de l'enfant au sein du groupe avec l'équipe d'animation, les responsables, les parents, le territoire, l'intégration des règles de vie...

Les outils d'évaluation :

✓En interne

Réunions bilan, fiches d'évaluation, boîte à idées destinés aux enfants, tableaux de statistiques de fréquentation ...

✓En externe

Enquêtes distribués aux parents, bilan en équipe pour faire évoluer la qualité du service.